

CHAMPIONNATS D'ACADEMIE D'AVIRON UNSS

Avant-programme



Tomblaine, le 03/04/2012

Madame, monsieur,

Veillez trouver ci-joint l'avant programme du Championnat d'académie UNSS d'aviron qui aura lieu cette année le mercredi 25 avril 2012 à Gérardmer.

En espérant vous compter parmi nous lors de cette manifestation,

Je vous prie de recevoir, Madame, monsieur, cher ami, mes sincères salutations sportives,



CHAMPIONNATS D'ACADEMIE D'AVIRON UNSS 2012 CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON UNSS 2012

Précisions sur les modalités de participation

Lieu: Lac de Gérardmer, parc à bateaux quai de Waremme

Catégories: collège, lycée (voir annexe 1)

Distance: 1000 mètres (1000m aux championnats de France)

Bassin: Lac de Gérardmer, 2 lignes de bouées extérieures posées

Réunion des délégués: mercredi 25 avril à 11h30 dans la salle de réunion du club

Horaires: début des courses environ 12h30, remise des prix à 15H30

L'accueil des équipes est assuré à partir de 10h30

Mode et date de clôture des engagements:

Inscriptions en ligne avant le lundi 23 avril à 16H: <http://www.ac-nancy-metz.fr/unss>

Critère 1 : numéro d'équipes 1,2,3...réponse obligatoire

Critère 2 : bateau A, B, créponse non obligatoire

Critère 3 : rameur ou barreur/réponse non obligatoire

Préciser le niveau (TB; B, M) des équipages pour permettre d'équilibrer les manches.

Licence: être en possession de sa licence UNSS et d'une pièce d'identité

Embarcation: merci aux clubs de communiquer le nombre de yolettes disponibles pour réaliser les rotations entre toutes les équipes selon le principe de mise en commun du matériel pour permettre un meilleur enchaînement des manches. Deux yolettes VEGA seront disponibles pour les équipages à finalité académique et les équipages de lycée qui en feront la demande.

Barème applicable en 2011-2012 et classements : voir annexe 1

Le comité d'organisation : UNSS régionale, Ligue de Lorraine, ASG Aviron

Calendrier :

EPREUVE	DATE	LIEU
Championnats d'Académie	25 avril 2012	GERARDMER (88)
Championnats de France	19-20 mai 2012	LIBOURNE (33)

Précisions règlementaires :

- Code FFSA en vigueur, sauf dans la « jauge des yolettes »
- Interdiction de ramer dans 2 bateaux
- La mixité est interdite dans un même bateau, à l'exception du barreur
- Un barreur ne peut pas ramer, et ne peut barrer qu'un seul équipage
- Poids du barreur : 40kg, avec surcharge libre
- L'équipe présente au championnat de France doit être constituée du même nombre d'équipages que lors de la phase qualificative, et la moitié, au moins, de chaque équipage doit être identique

Catégorie collèges :

- Catégories concernées : B3 (99), M (98 et 97), C1 (96)
- Type de bateaux : yolettes de couple (pelles « Haches » interdites)
- Toute AS est libre d'utiliser toutes les yolettes actuellement commercialisées y compris ses propres yolettes « VÉGA »
- Minimum 10 équipiers dans 2 bateaux
- Maximum 15 équipiers dans 3 bateaux
- Composition libre dans le respect des 4 années d'âge autorisées dans un même bateau
- Pas de restriction d'âge pour les barreurs

Catégorie lycées :

- Catégories concernées : C (96 et 95), J (94 et 93)
 - Type de bateau : quatre de couple (barré ou non), ou yolette de couple
 - Minimum 8 équipiers dans 2 bateaux
 - Maximum 15 équipiers dans 3 bateaux
 - Composition libre dans le respect des 4 années d'âge autorisées dans un même bateau
 - Pas de restriction d'âge pour les barreurs
-

Le classement par équipes se fait par addition des points obtenus par chaque équipage. L'équipe championne d'académie est qualifiée pour le championnat de France. L'équipe classée 2^{ème} peut demander un repêchage (souvent accordé). L'équipe classée 3^{ème} peut demander un repêchage.

Important !

Pour participer aux championnats d'académie, il n'est pas nécessaire de constituer une équipe complète (2 ou 3 équipages). Si un établissement ne peut présenter qu'une yolette, celle-ci participe à la compétition en tant que « finalité académique » et n'entre pas dans le calcul des points. Cette yolette figure cependant dans le classement de la course à laquelle elle participe. Idem pour un quatre de couple lycée. Des courses en deux de couple « finalité académique » sont également ouvertes.

Jeunes Officiels

- 1 Jeune Officiel par académie (en priorité le meilleur des équipes qualifiées)
- Niveau académique minimum (pastille jaune)
- Il peut être d'une autre association sportive de l'académie
- Il ne peut pas être compétiteur

Pour toute question ou renseignement supplémentaire :

Marion JULLIEN au 06.15.38.48.26

marion.jullien@avironfrance.fr

ANNEXE 1

Liste et ordre des courses :

Course 1	Collège garçons	Yolette
Course 2	Lycée garçons	Quatre de couple sans barreur
Course 3	Collège garçons et filles (niveau académique)	Deux de couple
Course 4	Collège filles	Yolette
Course 5	Lycée filles	Quatre de couple sans barreur
Course 6	Lycée filles et garçons (niveau académique)	Deux de couple

Barème applicable en 2011-2012 et classements :

- Par addition des points obtenus par l'ensemble des équipages selon la grille ci-dessous.
- L'équipe déclarée « championne d'académie » est celle qui totalisera le plus grand nombre de points.
- En cas d'égalité, on utilise successivement les critères suivants :
 - o Le plus grand nombre d'équipiers (barreur compris)
 - o Le plus grand nombre d'équipages féminins
 - o Le plus jeune équipier du bateau le moins bien classé de l'équipe

1 ^{er}	100		19 ^{ème}	18
2 ^{ème}	90		20 ^{ème}	17
3 ^{ème}	85		21 ^{ème}	16
4 ^{ème}	80		22 ^{ème}	15
5 ^{ème}	75		23 ^{ème}	14
6 ^{ème}	70		24 ^{ème}	13
7 ^{ème}	56		25 ^{ème}	12
8 ^{ème}	53		26 ^{ème}	11
9 ^{ème}	50		27 ^{ème}	10
10 ^{ème}	47		28 ^{ème}	9
11 ^{ème}	43		29 ^{ème}	8
12 ^{ème}	40		30 ^{ème}	7
13 ^{ème}	30		31 ^{ème}	6
14 ^{ème}	28		32 ^{ème}	5
15 ^{ème}	26		33 ^{ème}	4
16 ^{ème}	24		34 ^{ème}	3
17 ^{ème}	22		35 ^{ème}	2
18 ^{ème}	20		36 ^{ème}	1